

Rentrée sociale 2026-2027 : Synthèse des enjeux et priorités de l'Uniopss par secteur

Publication annuelle de référence du réseau Uniopss-Uniopss, le Document de rentrée sociale propose une analyse des enjeux politiques et budgétaires, ainsi qu'un regard transversal sur l'actualité des politiques publiques dans les champs de la santé, du social et du médico-social. Zoom sur les principaux enjeux et priorités par secteur en cette rentrée 2026.

SANTÉ ET PROTECTION SOCIALE

Refonder notre système de santé à l'aune des défis de la santé globale

➤ Contexte et enjeux

Le système de santé et de protection sociale français se trouve aujourd'hui à un moment charnière. Longtemps considéré comme l'un des piliers du modèle social, il doit désormais répondre à des défis multiples : vieillissement de la population, progression des maladies chroniques, difficultés croissantes d'accès aux soins, montée des enjeux de santé mentale, effets du changement climatique et recherche d'un financement durable de la solidarité. Ces transformations interrogent non seulement l'organisation des soins, mais aussi notre conception même de la santé et de la protection sociale. Face à ces évolutions, les débats publics tendent souvent à se focaliser sur les seuls déficits, les déserts médicaux ou les tensions hospitalières. Pourtant, les enjeux sont plus larges. Ils concernent la capacité de notre société à garantir un accès équitable aux soins, à engager un véritable virage préventif, à agir sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé et à adapter les mécanismes de solidarité aux risques émergents du XXI^e siècle. L'échéance de 2027 nécessitera ainsi, pour les responsables politiques, de clarifier leur vision. La Sécurité sociale de demain peut en effet devenir un puissant facteur de cohésion nationale, à condition de dépasser les logiques de court terme et de porter un projet capable d'articuler accès aux soins, prévention, justice sociale et transition écologique.

➤ Priorités

- **Engager le virage préventif de notre système de santé**, en passant d'une logique de traitement des conséquences à une logique d'action sur les causes des problèmes de santé. Cela implique de faire de l'espérance de vie en bonne santé l'indicateur central des politiques publiques, et de placer la réduction des inégalités sociales de santé au cœur de celles-ci. Cela nécessite, en parallèle, de réorienter les financements vers la prévention, l'accompagnement de proximité et la coordination des parcours.
- **Garantir des ressources pérennes à la Sécurité sociale** afin de répondre aux besoins liés au vieillissement, à l'autonomie, à la santé, à la lutte contre les exclusions et à l'accompagnement des familles.

- **Transformer durablement l'organisation de la santé mentale en France** en renforçant les droits et la participation des personnes concernées, en développant une véritable politique de prévention et de promotion de la santé mentale, en coordonnant mieux les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux à l'échelle des territoires et en plaçant le pouvoir d'agir des personnes au centre des accompagnements.

POLITIQUES DE L'AUTONOMIE

En fin de quinquennat, l'heure du bilan

➤ Contexte et enjeux

Alors que le quinquennat touche à sa fin, le gouvernement organise, à l'automne 2026, deux événements majeurs : la conférence nationale du handicap (CNH) et la conférence nationale de l'autonomie (CNA). Ce choix interroge, dans un contexte où un certain nombre de mesures de la CNH 2023 n'ont pas été mises en œuvre, et où le plan grand âge a été annoncé, repoussé puis abandonné au profit de la mobilisation France Autonomie.

Quand la politique n'est pas au rendez-vous, c'est à l'administration qu'il revient d'assurer la continuité des réformes engagées : transformation de l'offre, avec le fonctionnement en offre de services coordonnés, SERAFIN-PH, habitat partagé, transformation des Ehpad et adaptations face aux épisodes de canicules, les défis sont de taille et la volonté politique pas toujours à la hauteur des enjeux.

L'élection présidentielle de 2027 devra faire de l'autonomie une priorité nationale, assortie d'investissements réels et durables, et non d'une logique d'économies qui fragilise aujourd'hui la capacité du pays à répondre aux besoins croissants.

➤ Priorités

- **Engager la construction de la loi Grand âge** avec l'ensemble des acteurs du secteur. Partie prenante des différents COPIL de la prochaine Conférence nationale de l'autonomie (CNA), l'Uniopss souligne l'importance d'articuler les politiques du grand âge et du handicap, de sécuriser les financements.
- **Généraliser la fusion des sections Soins et Dépendance** en Ehpad au 1^{er} janvier 2027.
- **Sécuriser le développement de l'habitat inclusif, notamment en facilitant l'accès au foncier** des porteurs d'habitat inclusif et en réformant l'aide à la vie partagée.
- **Fonder le financement des services d'aide à domicile (SAD) sur la solidarité nationale et assurer l'égalité territoriale** ; intégrer l'ensemble des financements nationaux des SAD au sein de l'ONDAM médico-social.
- **Fixer, via une loi de programmation quinquennale pour les métiers du domicile**, des objectifs de recrutement, de formation, de qualité d'emploi et de financement adaptés aux besoins des personnes âgées, des personnes fragiles et de leur entourage. Et créer un fonds national de convergence salariale des métiers de l'autonomie, destiné à garantir l'alignement progressif des rémunérations entre les professionnels exerçant à domicile et ceux exerçant en établissements.
- **Concrétiser les promesses de la Conférence nationale du handicap 2026**, notamment en budgétant les mesures de la stratégie nationale pour l'accessibilité ; en fléchant et en sanctuarisant les crédits nécessaires.
- **École inclusive** : faciliter le rapprochement du médico-social dans l'école ordinaire, en finançant la fonction appui ressources (au-delà du bonus de 5 %) et les transports dans le cadre

de la réforme SERAFIN-PH et sanctuarisant les enveloppes promises pour la transformation de l'offre pour 2027 (90 M€).

- **Faire du climat une priorité** : débiter dès 2027 la construction du plan d'investissement pour les Ehpad annoncé par le Premier ministre ; reconduire le fonds dédié à la transition écologique des Ehpad et l'étendre au secteur ESMS pour personnes en situation de handicap ; compenser les surcoûts liés à la canicule dans le secteur du domicile.

ENFANCES, FAMILLES, JEUNESSES

Des réformes inabouties, dans un contexte de remise en cause de la place des enfants dans la société

➤ Contexte et enjeux

L'été 2026 a été marqué par une prise de conscience collective renouvelée autour des violences faites aux enfants. Pourtant, malgré l'accumulation ces dernières années de rapports, recommandations et interpellations émanant des associations, des institutions indépendantes et des organismes internationaux, les réponses apportées sont tardives, fragmentées et largement tributaires d'événements dramatiques fortement médiatisés.

Les réformes engagées peinent à s'attaquer aux causes structurelles des difficultés rencontrées par les enfants, les familles, et les professionnels qui les accompagnent. Les tensions persistantes dans les secteurs de la protection de l'enfance, de la justice des mineurs ou encore de la petite enfance illustrent les limites d'une action publique qui tarde à se traduire en moyens suffisants et en transformations durables. Au-delà de la vision sectorielle, plusieurs autorités indépendantes alertent désormais sur une remise en cause profonde de la place des enfants dans la société.

➤ Priorités

- **Répondre à la crise de l'Aide sociale à l'enfance.** Le projet de loi relatif à la protection des enfants en cours d'examen, qui traite notamment de l'ASE, ne comporte pas les propositions attendues pour limiter a priori les situations de danger pour les enfants et éviter ainsi toute nécessité de protection institutionnelle.
- **Accompagner le déploiement des unités judiciaires à priorité éducative** (transformation des CEF publics en UJPE, effective depuis le 1^{er} septembre 2026 et transformation attendue pour les CEF associatifs avant le 31 décembre 2027). Si la mobilisation des fédérations associatives a permis de sauvegarder la dotation globale de financement pour les futures UJPE associatives, des enjeux demeurent : baisse des moyens alloués (alors qu'un haut niveau d'exigence éducative et de sécurité est exigé) ; mixité des publics (accueil de jeunes ayant commis des faits de nature et de gravité distinctes, avec des obligations judiciaires différentes) ; intégration des UJPE dans le panorama des accueils au pénal (complémentarité des accueils avec les CER, les établissements conjoints...).
- **Réaffecter les crédits Cnaf dédiés à la création de places d'accueil du jeune enfant non consommés, vers le soutien aux structures existantes**, dans un contexte où les places d'accueil collectif augmentent très peu et les places d'accueil individuel diminuent (en raison de la baisse globale du nombre de naissances), et où l'ensemble du secteur doit faire face à des difficultés financières et à une pénurie de personnels.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION :

Entre conditionnalité, accès aux droits et contraintes budgétaires : des politiques de solidarité en tension

➤ Contexte et enjeux

L'année 2025-2026 a été marquée par une succession de réformes qui touchent aux politiques de solidarité : accompagnement vers l'emploi, accès aux droits, simplification administrative, financement des politiques sociales ou encore articulation entre politiques migratoires et lutte contre la pauvreté. Si ces évolutions poursuivent des objectifs distincts, elles interrogent collectivement les transformations à l'œuvre dans notre modèle social.

Le renforcement de la conditionnalité des droits s'accompagne d'une volonté de simplifier les démarches administratives, tandis que les contraintes budgétaires pèsent sur les capacités d'action des acteurs publics et associatifs. Dans le même temps, des politiques qui relevaient jusqu'alors de champs distincts, notamment les politiques migratoires, produisent désormais des effets directs sur les conditions d'accès aux droits et d'accompagnement des personnes les plus vulnérables.

Quelle conception de la lutte contre la pauvreté se dessine aujourd'hui ? Au-delà des réformes elles-mêmes, quelles sont les conditions dans lesquelles les politiques publiques permettent de garantir un accès effectif aux droits et un accompagnement à la hauteur des besoins des personnes concernées ? À l'approche des échéances de 2027, l'enjeu n'est pas seulement de proposer de nouvelles mesures, mais de définir une vision cohérente de notre modèle social. Pour l'Uniopss, la lutte contre la pauvreté ne peut être réduite à une logique de gestion ou de contrôle : elle suppose de réaffirmer les garanties fondamentales que la République doit à chacune et chacun.

➤ Priorités

- **Se doter d'une trajectoire pluriannuelle et contraignante de réduction de la pauvreté.** Chaque PLF et PLFSS devrait être accompagné d'une évaluation de ses effets sur le taux et l'intensité de la pauvreté, notamment pour les enfants.
- **Instaurer un revenu minimum garanti**, assorti d'un plancher.
- **Faire de la réduction du non-recours** un objectif budgétaire mesurable.
- **Sanctuariser les crédits** de lutte contre l'exclusion, du logement et de l'accompagnement associatif.
- **Voter une loi de programmation pluriannuelle pour la construction de logements locatifs sociaux** comprenant un objectif de 250 000 logements locatifs sociaux par an.
- **Créer 20 000 places supplémentaires dans l'hébergement d'urgence** dans le cadre du PLF 2027.
- **Réaffecter 4 milliards d'euros pour MaPrimeRénov'**, de manière à inciter positivement les propriétaires à rénover leurs logements.
- **Créer une ligne budgétaire « canicule » pour le secteur AHI** (dans l'attente de mesures plus pérennes de rénovation des bâtis des structures), notamment pour des équipements de type brasseurs d'air et protections solaires.
- **Réintroduire l'APL étudiants étrangers extracommunautaires** supprimée en juillet 2026, sachant que 40 % des étudiants étrangers rencontrent des difficultés financières (selon l'Observatoire de la vie étudiante).
- **Pérenniser l'encadrement des loyers** : à court terme, inciter les parlementaires à voter la proposition de loi permettant la poursuite de l'encadrement des loyers.

- **Prévoir un Plan Logement d'abord 3.**
- **Compenser la fusion des accords CHRS et CCN 66.** Les surcoûts qui en découlent ne peuvent être reportés sur les associations, déjà fortement fragilisées.

ATTRACTIVITÉ, RH ET TRAVAIL SOCIAL

L'humain doit revenir au centre des préoccupations de l'État

➤ Contexte et enjeux

Des transformations profondes bouleversent la nature et les organisations de travail. Parallèlement, le sens, la finalité et le rapport au travail, ainsi que l'attractivité des métiers et le soutien des professionnels sont réinterrogés. Les acteurs du travail social connaissent une situation de plus en plus dégradée malgré des rapports, des enquêtes, des alertes, dont les constats convergent : les associations, le travail social, ont besoin de financement et de reconnaissance !

Une amélioration significative des conditions de travail est nécessaire rapidement pour faire face aux besoins croissants des personnes et aux difficultés de recrutement dans les métiers des associations des solidarités et de la santé.

L'Uniopss appelle donc les décideurs publics, notamment dans le cadre de la campagne présidentielle 2027, et l'ensemble des citoyens, à prendre en compte la nécessité absolue de reconnaître les professionnels du travail social et le rôle des associations de solidarité, non lucratives, à la hauteur de leur impact concret pour l'ensemble de la société.

➤ Priorités

- **Mettre en place des actions concrètes et des moyens financiers à la hauteur des besoins,** face à la crise majeure que vit le secteur de l'action sociale (pénurie de personnel, attractivité...).
- **Adapter les organisations, en intégrant la donnée climat** dans le projet stratégique mais aussi dans le dialogue social et la prévention des risques psycho-sociaux.
- **Reconnaître le travail social.** Les préconisations du Livre blanc du travail social de 2023, plus que jamais d'actualité, invitent les pouvoirs publics à dépasser les déclarations d'intention récurrentes et à engager des politiques volontaristes pour soutenir ces métiers du *Care*, plus que jamais essentiels dans une société vieillissante, où les inégalités et les besoins s'accroissent.